
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 18/3 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.3.56965

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ULRICH REUSCH

LE SAINT-SIÈGE, LA FRANCE
ET L'IDÉE DE L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN 1939-1945*

Au sens protocolaire, mais aussi au sens politique, le Saint-Siège détient dans le monde diplomatique une place prépondérante. On peut déjà le relever par le corps diplomatique accrédité auprès du Vatican, le justifier sans peine historiquement et même l'étayer. C'est ainsi que peu après la fin de la guerre en Europe, le chargé d'affaires américain pouvait, non sans fierté, rapporter à Washington que les chefs de Mission près du Saint-Siège étaient, sans exception, des personnalités éminentes des nations qu'ils représentaient, comme c'était le cas pour Jacques Maritain, l'ambassadeur de France nouvellement nommé¹.

Cette simple observation contredit déjà l'affirmation courante selon laquelle le Vatican n'était qu'une « quantité négligeable » dans la politique internationale de la Seconde Guerre mondiale². Comme connaisseur intime de la curie romaine et comme contemporain bien informé, Hubert Jedin, l'historien de l'Eglise renommé, arriva à un résultat tout différent, mais reflétant aussi bien les expériences historiques générales, que ses propres impressions retirées du temps de son exil au Vatican pendant la guerre: « L'Ambassade auprès du Saint-Siège, moins surchargée par la politique quotidienne que les autres grandes ambassades, offre à un homme politique la chance, si ce n'est de faire vraiment de la grande politique, du moins d'en préparer. Le Vatican avec ses relations internationales et ses grandes traditions est pour cela une bonne base. »³

Conscientes de l'importance croissante du Saint-Siège face à la guerre mondiale, mais aussi pendant celle-ci – par exemple comme terrain pour des tentatives de paix –

* Ceci est la version élargie et pourvue de notes d'une conférence donnée le 15 juin 1989 à l'Institut Historique Allemand de Paris; la traduction française est de Mme Audrin, Cologne, en collaboration avec l'auteur. Cet exposé est constitué par les résultats partiels d'importantes recherches sur le Vatican pendant la Seconde Guerre mondiale, que l'auteur a pu effectuer de 1984 à 1989 grâce au soutien de la « Deutsche Forschungsgemeinschaft » à Bonn. La publication d'une monographie consacrée à ce sujet est prévue. Cf. Ulrich REUSCH, dans: Bericht über die 36. Versammlung deutscher Historiker in Trier, 8. bis 12. Oktober 1986, Stuttgart 1988, p. 112s.

1 Le chargé d'affaires américain Harold H. Tittmann au secrétaire d'Etat Edward R. Stettinius, 26 juin 1945: Ennio DI NOLFO (Ed.), Vaticano e Stati Uniti 1939-1952, dalle carte di Myron C. Taylor, Milan 1978, N° 244, p. 459.

2 Mais ceci est l'avis de Wolfgang SCHIEDER dans: Pius XII. im Zweiten Weltkrieg, dans: Historische Zeitschrift 207 (1968) pp. 346-356.

3 Hubert JEDIN, Lebensbericht. Mit einem Dokumentenanhang, éd. Konrad REGEN, Mainz 1984 (Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte, série A, 35) p. 217.

les nations consolidèrent leurs relations avec le Vatican ou préparèrent la voie à de telles relations. Les députations diplomatiques auprès du Saint-Siège ne furent pas abandonnées à quelconques diplomates professionnels, mais confiées plutôt à des représentants de l'élite nationale.

La Grande-Bretagne était représentée par un membre de la Haute Aristocratie, le ministre plénipotentiaire (plus tard Sir) D'Arcy Osborne, un ami de la famille royale⁴. Les États-Unis déléguèrent en 1940 l'ancien président de la US-Steel, et confident de Roosevelt, Myron C. Taylor, du Parti Démocrate, considéré lui-même une fois comme candidat à la présidence⁵. Le Reich allemand et le royaume d'Italie se firent représenter par des membres considérés de l'ancienne fonction publique, pour la plupart nobles, signalant ou plus précisément simulant ainsi en quelque sorte, une continuité qui se distanciat des régimes dans leurs relations avec le Saint-Siège. En 1943, l'Italie fasciste délégua son ancien ministre de l'extérieur, le gendre de Mussolini, Comte Galeazzo Ciano, et le Troisième Reich, le baron Ernst von Weizsäcker, jusque là Secrétaire Général aux Affaires Étrangères⁶.

Cela annonça une revalorisation des relations, d'autant plus que les nouveaux ambassadeurs avaient précédemment dirigé la diplomatie des dictateurs. Qu'ils fussent tous deux considérés ouvertement ou secrètement comme des dissidents de la diplomatie officielle, ou qu'ils soient reconnus comme tels maintenant, cela donnait encore au revirement un attrait particulier. Ce qui importait à la diplomatie des belligérants, c'était non seulement d'être représentés vis-à-vis du Vatican, mais encore plus par qui on l'était auprès du Saint-Siège.

En ce sens la France n'était pas une exception, au contraire: avec le diplomate François Charles-Roux⁷, l'écrivain Comte Wladimir d'Ormesson⁸, l'homme politique Léon Bérard et le philosophe Jacques Maritain, la grande nation fut représentée quatre fois de suite, par des membres de l'Académie Française. La France – la Troisième République ainsi que l'État français du Maréchal Pétain, et la France libre du Général de Gaulle – resta avant, pendant et après la guerre représentée auprès du Vatican par son élite intellectuelle. Par delà les retournements de la guerre, la France fit la démonstration – auprès du Saint-Siège en qualité d'instance supranationale – de la continuité de son existence nationale.

En cela, la diplomatie vaticane de la France, se mut dans une dimension toute différente de celle de l'Allemagne. Lorsque Ernst von Weizsäcker se déplaça en été 1943 et passa de la Wilhelmstrasse au Vatican, assez longtemps du reste, après que la diplomatie du Troisième Reich fût pratiquement paralysée, il conjectura ou se promit là-bas »le plus d'influence possible et en même temps un bon poste d'observation,

4 Owen CHADWICK, *Britain and the Vatican during the Second World War*, Cambridge 1986.

5 DI NOLFO (voir n. 1); en 1930, cf. Ted MORGAN, *FDR. A Biography*, Londres 1986, p. 325.

6 Cf. Ulrich REUSCH, *Der Vatikan und die deutsche Kapitulation*, dans: Winfried BECKER (Ed.), *Die Kapitulation von 1945 und der Neubeginn in Deutschland. Symposium an der Universität Passau 30.-31. 10. 1985, Köln 1987 (Passauer Historische Forschungen 5) pp. 211-244, ici p. 221.*

7 François CHARLES-ROUX, *Huit ans au Vatican 1932-1940*, Paris 1947.

8 Wladimir D'ORMESSON, *De Saint-Pétersbourg à Rome*, Paris 1969. Cf. du même auteur l'article: *Le Saint-Siège et la paix*, dans: *Revue des deux mondes* 62 (1941, avril); comme d'Ormesson était à l'époque, obligé de se cacher des autorités, la mention de l'auteur manque (information aimablement fournie par son fils André Comte d'Ormesson).

jusqu'à ce que le moment fût arrivé pour une réelle intervention⁹, ce qu'envisageait Weizsäcker n'est d'ailleurs pas très clair.

Par contre, les relations françaises – divergentes – avec le Saint-Siège, pendant la guerre, furent déterminées, moins par des questions de tactique à court terme qu'au contraire, par des questions de principe à longue échéance. Pour les dirigeants français de l'époque, il ne s'agissait pas tant d'avantages immédiats pour la conduite de la guerre ou de la propagande de guerre, mais du maintien ou – selon le cas – de la fiction de souveraineté nationale et de l'autonomie d'état. Tous les représentants français auprès du Saint-Siège, représentaient la grande nation comme une nation catholique, voire comme la nation très chrétienne. Autrement dit: dans la crise nationale, dans la catastrophe de la guerre, la France – la France de Vichy aussi bien que la France libre – chercha appui ou assurance auprès du Saint-Siège.

Les réflexions suivantes – qui font partie d'une étude approfondie sur la position du Saint-Siège dans la politique internationale de la Seconde Guerre mondiale – traitent des rapports entre le Vatican et la France, mais pas de l'attitude du clergé français entre la collaboration et la résistance. Néanmoins le fait demeure que – selon Jacques Duquesne – »... la plupart des évêques et des prêtres français ... se compromirent avec un régime politique, celui de Vichy, comme ils ne l'avaient plus fait depuis la Restauration¹⁰, et ceci ne fut pas, naturellement, sans répercussions sur la politique française du Vatican.

La curie romaine, soucieuse en premier lieu, pendant la guerre, de la sauvegarde de l'unité du catholicisme européen et mondial, s'efforça toujours de préserver les croyants d'un insoluble conflit de loyalisme entre la nation et la religion¹¹. Ceci était valable pour la France aussi bien que pour l'Allemagne. C'est pourquoi le Vatican s'abstint de toute condamnation explicite de l'un ou de l'autre côté. Il usa de neutralité qui n'était pas de l'indifférence mais qu'il prétendit être de »l'impartialité¹².

Selon l'opinion de contemporains bien informés, la réserve qui en était requise, était la condition pour une éventuelle négociation de paix du Vatican¹³. Une autre raison pour les dits »silences de Pie XII« se trouve dans l'intelligence que le pontife romain avait de son ministère, qui aboutit à une division du travail entre le Pape et les églises nationales. C'est ainsi que Pie XII déclarait à l'évêque de Berlin dans sa lettre du 30 avril 1943: »Nous laissons aux Dignitaires de l'Eglise agissant en lieu et place, le soin de juger si, et à quel degré le danger de mesures de représailles et autres

9 Richard von WEIZSÄCKER (Ed.), Ernst von Weizsäcker. Erinnerungen, München–Leipzig–Freiburg i. B. 1950, p. 322.

10 Jacques DUQUESNE, Les catholiques français sous l'occupation, nouv. éd., Paris 1986, p. 8.

11 Cf. Ulrich REUSCH, Neutralität zwischen den Fronten, dans: Rheinischer Merkur/Christ und Welt 16 (20 avril 1990) p. 28.

12 Le pape Pie XII au cardinal-archevêque de Munich Michael von Faulhaber, 31 janvier 1943: Lettres de Pie XII aux évêques allemands 1939–1944, Cité du Vatican 1967 (Actes et Documents du Saint Siège relatifs à la Seconde Guerre Mondiale 2) N° 96, p. 293. – Dans les notes suivantes cités: ADSS = Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, Actes et Documents du Saint Siège relatifs à la Seconde Guerre Mondiale, éd. Pierre BLET, Angelo MARTINI, Robert A. GRAHAM, Burkhard SCHNEIDER, 11 vols., Cité du Vatican 1965–1981.

13 Le ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne Sir D'Arcy Osborne au secrétaire d'Etat Ernest Bevin, »Annual Report for the Year 1945«, 22 février 1946: Public Record Office (PRO), FO 371/60803, ZM 868/868/57.

moyens de pressions en cas de manifestations épiscopales ou autres circonstances dues à la durée ou à la psychologie de la guerre, font apparaître prudent, ... ad maiora mala vitanda [c'est-à-dire «pour éviter un plus grand mal»], d'user de réserve. C'est une des raisons pourquoi Nous Nous imposons Nous-mêmes des restrictions dans nos manifestations ...»¹⁴.

En résumé, qu'un tel silence imposé par souci de responsabilité, puisse plus tard faire apparaître le Pape et l'Eglise sous un jour des plus problématiques, de cela Pie XII était tout à fait conscient¹⁵. Que le Pape, et spécialement ici l'Episcopat français, aient dû ou aient pu dénoncer plus énergiquement et surtout plus explicitement, la violation des droits de l'homme, la persécution de minorités et des dissidents, et enfin l'extermination physique des Juifs, est, jusqu'à ce jour, sujet à controverses. En fin de compte, on ne peut pas répondre à cette question au moyen de la science historique¹⁶. Mais elle reste également en dehors de notre étude, étant donné que la question juive – traitée aussi par les Alliés comme chacun le sait, avec la plus grande réserve¹⁷ – ne fut, de façon étonnante, pour ainsi dire jamais abordée dans les rapports du Vatican avec les puissances. En gros, les observateurs occidentaux approuvèrent la raison de la politique pontificale de renoncer aux provocations du régime nazi, peut-être lourdes de conséquences.

Eugenio Pacelli fut – même d'après le jugement de sources françaises – un diplomate passionné et ambitieux¹⁸. Pape politique, Pie XII eut toujours devant les yeux la grande politique des puissances. A leur reflet, le Pape soupesa constamment les chances possibles et les risques imminents d'une politique active de paix de la curie. En évitant – en fin de compte avec succès – toute compromission de l'Eglise, il s'attira la critique permanente des belligérants qui – selon leur situation d'intérêt – réclamaient une prise de position du Pape sans équivoque. Les dirigeants de l'Alliance Occidentale firent au Vatican le reproche d'une attitude trop prudente, et on raconte même que le chef de la France libre, le Général de Gaulle, aurait parlé, dans un moment d'irritation de «Pape nazi»¹⁹.

Le Pape était effectivement pour tous les belligérants un partenaire incommode, car la diplomatie de la curie resta ferme, d'une manière conséquente, et fidèle à deux principes: aux règles et formes traditionnelles du droit des peuples et à l'idée d'équilibre européen. Ces constantes de la politique papale n'étaient pas seulement le produit de pensées conservatrices, mais étaient basées sur une éthique de paix rigoureuse. Le 24 août 1939, Pie XII conjura le monde avec ces paroles: «Avec la paix, rien n'est perdu, avec la guerre tout peut être perdu»²⁰. La politique du pape se laissa diriger par la question de savoir comment la guerre pouvait être évitée, puis

14 Le pape Pie XII à l'évêque de Berlin Konrad Graf von Preysing, 30 avril 1943: ADSS 2, N° 105, p. 324.

15 Voir n. 13.

16 Ulrich REUSCH, *Approaches to Authenticity. Holy See, Holocaust, and Hochhuth's »historical« drama Der Stellvertreter*, dans: Hochhuth's *The Representative at the Glasgow Citizens'*, 1986, éd. Claude SCHUMACHER et Derek FOGG avec la collaboration de Joyce ALLAN, Glasgow 1988, pp. 15–33.

17 Cf. Martin GILBERT, *Auschwitz and the Allies*, London 1981.

18 Ulrich REUSCH, *Ein schwerer Schlag für die Diktatoren. Pius XII: Politiker und Pontifex für Europas Schicksalsstunde – Vor 50 Jahren wurde Eugenio Pacelli zum Papst gewählt*, dans: *Rheinischer Merkur/Christ und Welt* 8 (24 février 1989) p. 24.

19 Alexander WERTH, *De Gaulle. A Political Biography*, Harmondsworth 1969, p. 222.

20 ADSS 1, N° 113, p. 232.

comment la maîtriser et comment y mettre fin le plus rapidement possible. Ce défi à la guerre comportait suffisamment de sujets de conflits et même avec tous les belligérants.

La scission de la France après l'armistice de juin 1940 se développa et pesa d'une façon permanente sur les relations franco-vaticanes durant la guerre mondiale. Bien que vaincue par l'Allemagne et en partie occupée, jusqu'à l'être finalement tout entière, la France resta pour le Vatican le pays catholique le plus important en Europe – tous les représentants de la France essayant d'affermir le Saint-Siège dans cette opinion. Pas seulement l'attitude appuyée de cordialité du régime de Vichy envers le Vatican, mais plus encore le combat de la France libre aux côtés des occidentaux, firent que la France demeura un élément actif dans la pensée diplomatique du Vatican.

Néanmoins, l'attitude d'attente ou « diplomatique » du Saint-Siège ne fut nulle part aussi radicalement critiquée que du côté français. La raison en était la scission de la nation française – même pas toujours claire – en une partie combattante et une partie collaboratrice, les deux côtés affichant – selon leur besoin – leur catholicité et cherchant à profiter du prestige du Saint-Père.

Les relations franco-vaticanes, tout à fait différentes de celles du Saint-Siège avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et même avec l'Allemagne, étaient en rapport direct avec le déroulement de la guerre. Par conséquent, la France libre prit de l'importance au fur et à mesure que la France de Vichy en perdait.

Le régime de Vichy resta certes, pour la légitimation formelle de son système, dépendant de ses relations diplomatiques avec le Vatican, néanmoins, celles-ci perdirent leur signification de pratique politique en novembre 1942, lorsque le régime de Vichy ne vécut plus que dans l'ombre après la rupture de ses relations avec les Etats-Unis et l'occupation allemande de sa « zone libre ». De manière significative, l'ambassadeur du Maréchal Pétain, Léon Bérard, eut par la suite beaucoup moins d'entrées à la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté que son collègue allemand. Manifestement, la curie ne voulait pas se compromettre inutilement par des relations avec un régime dont le rôle en Europe semblait, d'une façon ou d'une autre, terminé.

Les rapports n'étaient toutefois pas aussi nets. Déjà le choix de l'ambassadeur de Vichy, Bérard, qui prit son poste en novembre 1940, dévoilait de l'habileté. Juriste, homme politique et intellectuel, il appartenait certes à la droite, mais était également estimé par la gauche politique, considéré, et pas en dernier lieu, par le Comte d'Ormesson, comme un successeur tout à fait honorable²¹. Le conseiller d'ambassade Jacques de Blesson passait pour être un homme de de Gaulle, et ce n'était un secret pour personne à Rome comme ailleurs, qu'il se tenait en relation avec le chef de la France libre²². Donc, la représentation officielle de la France auprès du Vatican

21 C'est ce que relate le ministre plénipotentiaire britannique Osborne dans son journal (non publié, en propriété privée) à la date du 4 octobre 1940. Une correspondance privée entre d'Ormesson et Bérard est également très révélatrice. La moitié de celle-ci se trouve dans le fonds d'Ormesson (que possède son fils André Comte d'Ormesson). Cf. dans le suivant également Osborne au secrétaire d'Etat, 10 décembre 1940: PRO, FO 371/30178, R 45/45/57.

22 Le monseigneur A. Jullien (Cité du Vatican) au commissaire aux Affaires Étrangères René Massigli (Alger), 7 juin 1944: Ministère des Affaires Étrangères/Archives diplomatiques (MAE), Guerre 1939-1945, Alger 1470, fol. 15.

n'était pas absolument pour »Vichy«, mais permettait des interprétations variées et, avec elles, des options différentes de la politique vaticane française. L'ambassade reflétait in nuce la division et la complexité de la situation française.

Tandis que la France de Vichy avait repris les relations officielles déjà existantes avec le Vatican, et les avait poursuivies, la France libre, elle, eut d'abord à en établir avec le Saint-Siège. Les multiples relations du Cardinal Tisserant qui agissait en tant qu'avocat courageux de la France libre et se tenait en rapport actif avec les différentes représentations diplomatiques auprès du Vatican, étaient en cela fort utiles. Aucune autre puissance du côté allié ne fut aussi dépendante de la reconnaissance par le Vatican que le fut la France libre: ce qui comptait, c'était d'une part, de s'attacher les milieux catholiques à l'intérieur de la France, et d'autre part, d'arriver à se faire reconnaître comme unique gouvernement des Français. Le Saint-Siège différa longtemps la reconnaissance de de Gaulle – trop longtemps, aux yeux du Général.

»Opus iustitiae pax« qui signifie la paix est l'œuvre de la justice: Voilà et ce n'est pas un hasard, la parole de Pie XII qui, en diplomate éminent, s'était occupé sans arrêt depuis 1912, de sauvegarder la paix en Europe ou de la restaurer. Eugenio Pacelli aurait dû, en tant que nonce en Allemagne, savoir que le règlement de paix de Versailles, avec son implacable haine et sa dureté disproportionnée, menaçait la paix au lieu de l'assurer. Parce qu'avant tout, le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes avait été violé, la Paix de Versailles provoqua l'appel en révision et ne donna que trop de banales légitimations à de nouvelles violences²³. Dans sa première encyclique au commencement de la guerre, Pie XII convertit ces expériences historiques en vérités générales²⁴. Juste après la campagne contre la Pologne, ce n'était pas la peine de mettre un nom sur l'agresseur, il était clair que c'était l'Allemagne. La guerre était loin d'être tranchée et c'est pourquoi l'encyclique était, comme il se doit, adressée à tous. »L'heure de la victoire est une heure de triomphe extérieur pour la partie qui l'a gagnée, mais en même temps, l'heure de la tentation où l'Ange de la Justice lutte contre le Démon de la Violence«, c'est ainsi que le pape mit en garde les vainqueurs d'alors comme les futures vainqueurs. Selon l'encyclique »Summi Pontificatus«, une paix durable n'était possible que basée sur la justice. Voilà la raison de la question adressée par le Pape à tous les belligérants: »Les traités de paix, le nouvel ordre international seront-ils à la fin de cette guerre animés de justice et d'équité envers tous, d'esprit de liberté et de paix, ou bien seront-ils une répétition lamentable d'anciennes et de nouvelles erreurs?«

Les »anciennes erreurs« étaient non explicitées, mais il s'agissait manifestement de celles de Versailles et de St-Germain. Mais les »nouvelles«? La réponse à cette question nous est livrée par l'Ambassadeur de France Charles-Roux, dans ses mémoires sur sa mission au Vatican. La curie avait une certaine compréhension pour des révisions de l'ordre européen, tel que l'avait revendiqué l'Allemagne après Versailles, mais ne sympathisait absolument pas avec la politique révisionniste unilatérale, que le Troisième Reich poursuivait avec des méthodes de force. Le »coup

23 L'ambassadeur Bérard au chef de l'Etat, le Maréchal Pétain, 2 février 1942, sur l'attitude du pape et du cardinal secrétaire d'Etat Maglione: Archives Nationales/Section Contemporaine (AN), 2 AG (Archives du Cabinet du Chef de l'Etat), 492, c.c. 72.

24 Lettre Encyclique du pape Pie XII »Summi Pontificatus« du 20 octobre 1939: ADSS 1, N° 213, pp. 315–323, ici p. 319.

de force rhénan« de 1936 fut le tournant, car Hitler de son côté maintenant, enfreignit la loi, et – encore pire – provoqua ainsi une nouvelle guerre. Vis-à-vis de la »remilitarisation de la Rhénanie«, Pie XI et le Cardinal Secrétaire d'Etat Pacelli déclarèrent en face de Charles-Roux²⁵: »Si vous aviez tout de suite fait avancer 200 000 hommes, vous auriez – me dit-il – rendu un immense service à tout le monde!«

Ce n'était plus l'Allemagne ou l'antagonisme franco-germanique, non plus que germano-polonais, mais le national-socialisme allemand qui était désormais, pour le Saint-Siège, le perturbateur proprement dit de l'ordre européen. Pour le nazisme, depuis 1939 dans l'alliance fatale avec le bolchevisme, il s'agissait plus que de l'hégémonie sur le continent. Le Saint-Siège vit toute la civilisation européenne menacée de la même façon, même si ce n'était pas toujours en même temps, par le totalitarisme athée de droite, comme de gauche, par le nazisme aussi bien que par le bolchevisme²⁶. Aussi, l'attaque allemande contre l'Union Soviétique le 22 juin 1941, déclencha-t-elle un certain soulagement, pas seulement en France, mais aussi au Vatican²⁷. Mais la curie ne se laissa pousser ni par l'Italie, ni par l'Allemagne, à saluer l'attaque criminelle contre l'Union Soviétique comme une »croisade anti-bolchevique« ou même à la justifier. Le sous-secrétaire d'Etat Mgr Domenico Tardini fit comprendre sans équivoque à l'ambassadeur italien Bernardo Attolico qu'entre la situation religieuse en Russie et en Allemagne, il y avait certes une différence de degré, mais qu'il y régnait en principe la même répression: »... trop de rumeurs font douter que l'Allemagne ne veuille un jour, dans un avenir lointain, aller encore plus loin. Du reste c'est justement pour cela que pour le moment, au lieu d'appliquer la doctrine de la croisade, j'applique le proverbe »un diable chasse l'autre«, et tant mieux si cet autre est le pire«²⁸.

Pour la curie, aucune paix juste et durable n'était possible, ni avec l'Allemagne nazie, ni avec la Russie soviétique, car ni une victoire de l'Allemagne ni une victoire de la Russie n'aurait rétabli l'équilibre européen, bien au contraire²⁹. Selon Mgr Tardini »les dangers pour la civilisation sont deux: le nazisme et le communisme: tous les deux matérialistes, antireligieux, totalitaires, tyranniques, cruels, militaristes«. Tardini concluait le 30 mai 1943 que ce ne serait qu'au cas où la guerre actuelle éliminerait »les deux périls (nazisme et communisme)«, qu'il serait »possible pour l'Europe de trouver la paix«³⁰.

Pour l'instant, le plus grand péril, le péril imminent, venait du communisme. La curie craignait qu'une Union Soviétique victorieuse n'établît en Europe une hégémonie communiste, et elle mit en garde l'Occident, indirectement, mais toutefois expressément, contre les conséquences d'une alliance avec la Russie. Selon le

25 Voir n. 7, p. 106.

26 Dépêche N° 98 de l'ambassadeur Bérard au Président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères Pierre Laval, 28 juillet 1942 (copie): AN, 2 AG, 492, c. c. 72.

27 Cf. ADSS 5, p. 4s.

28 Notes de Mgr Tardini, 5 septembre 1941: ADSS 5, N° 62, pp. 182-184, ici 184, pour la traduction en français voir l'introduction, p. 10.

29 Notes du cardinal secrétaire d'Etat Maglione sur l'équilibre européen, aujourd'hui menacé par l'impérialisme soviétique, 27 mars 1943: ADSS 7, N° 150, p. 277s., cf. p. 20.

30 Notes de Mgr Tardini pour la mise au point du chargé d'affaires britannique Montgomery, 30 mai 1943: ADSS 7, N° 216, pp. 378-380, pour la traduction voir p. 23.

Cardinal Secrétaire d'Etat Maglione, la Grande-Bretagne »devait vouloir un bloc de puissances occidentales assez fort pour s'opposer à une hégémonie germanique ou russe, une France rétablie, une Italie non-affaiblie, une Espagne calme«³¹.

Dès 1943 donc, la curie anticipa, en pensée et en représentations différentes à l'adresse des Alliés, la constellation de la »guerre froide«, avec sa contrepartie de terreur, la France étant rangée dans le front occidental. Mais où devrait être la place de l'Allemagne? En janvier 1943, à Casablanca, Churchill et Roosevelt prirent la décision de combattre jusqu'à la victoire et sommèrent les puissances de l'Axe de capituler sans condition. Dès le début, la curie tint la formule de »reddition sans condition« pour une faute fatale: Elle accrût la volonté de résistance du Troisième Reich à l'extérieur, et découragea toutes les forces de résistance contre Hitler à l'intérieur, contribuant ainsi à l'aggravation et à la prolongation de la guerre en Europe. Avec la formule de »reddition sans condition« les alliés détruisirent tous les espoirs d'une conclusion de paix séparée, et privèrent de base, dès le début, toute tentative de paix, même celle du Pape³². En même temps, ils cimentèrent leur alliance avec l'Union Soviétique et ouvrirent à une armée rouge victorieuse l'entrée de l'Europe Centrale. C'est pourquoi le Pape et la curie continuèrent à combattre publiquement et par voie diplomatique jusqu'en été 1944, la revendication »déraisonnable« d'une reddition sans condition, selon Tardini »formule la plus idiote«, qui ne promettait rien d'autre qu'une »paix forcée« et qui rappelait au Pape le traumatisme du Traité de Versailles³³. Pie XII continua au contraire de plaider pour »une paix de compromis qui, d'un côté ne se base pas sur la question des responsabilités et des revendications d'indemnisations (aussi justifiées qu'elles puissent être en soi), et de l'autre, restitue toutes les conquêtes en ne demandant à aucun peuple de renoncer à ses droits substantiels ou vitaux, ce qu'on tiendrait pour impraticable si on l'appliquait à son propre peuple«³⁴. Qui s'étonne de ce que le Pape, avec cette éthique de paix calquée sur un impératif catégorique, n'ait pas eu l'écoute des belligérants?

Aucune puissance n'a, pendant la guerre mondiale, pris le Saint-Siège au sérieux et ne l'a admiré autant que la France de Vichy, et pas seulement en raison de la religiosité du Maréchal Pétain³⁵. »L'Eglise est une puissance avec laquelle on traite d'égal à égal«, ainsi commençaient les »Règles à suivre en matière de politique religieuse«³⁶, telle est la note du chef du Cabinet Civil du Chef de l'Etat André Lavagne pour le Maréchal, en date du 19 mai 1943: »L'Eglise est une puissance avec laquelle l'Etat doit négocier diplomatiquement sur un plan d'égalité«. Comme institution unique dans l'histoire, l'Eglise est supérieure à tout Etat en ce qui concerne l'organisation et la continuité. On

31 Voir n. 29, ici p. 278.

32 Voir n. 6.

33 Cf. Notes de Mgr Tardini (recommandations au gouvernement anglais), 31 mars 1943, avec ses souvenirs du 4 septembre 1944: ADSS 7, N° 153, pp. 281-283; notes de Mgr Tardini, 11 décembre 1944: *ibid.* 11, N° 446, p. 632; Pie XII aux cardinaux et prélats de la curie romaine, 2 juin 1944: *ibid.*, N° 205, pp. 341-347, ici p. 347.

34 Lettre de Pie XII au cardinal archevêque de Breslau Adolf Bertram en expliquant son message de Noël de 1943 avec son appel à la paix, 6 janvier 1944: ADSS 2, N° 115, pp. 351-353, ici 353.

35 Sur la religiosité de Pétain cf. notes d'une conversation entre l'ambassadeur américain à Vichy, l'amiral William D. Leahy, et le représentant personnel du président des Etats-Unis près le Saint-Siège, Myron C. Taylor, 7 septembre 1941: DI NOLFO (voir n. 1) N° 46, p. 142.

36 »Règles à suivre en matière de politique religieuse«, 19 mai 1943: AN, 2 AG, 492, c. c. 72.

ne devrait pas oublier: »que l'Eglise, elle, a une tête, qu'elle a une mémoire infail-
 le, qu'elle n'a de raison d'être que dans une doctrine, qu'elle a l'éternité pour elle«. Par conséquent, l'Eglise ne cherche pas d'avantages à court terme, et ne fait aucune concession sous la pression du temps ou de la contrainte. »L'Eglise ... sait attendre avec patience car ses prévisions sont à longue échéance. Institution bimillénaire, possède à fond toutes les leçons de l'histoire et de la diplomatie; elle se souvient du passé et pense à l'avenir, même très lointains«.

Grâce à son indépendance spirituelle et historique, l'Eglise était d'un caractère supranational, une grandeur stabilisante pour la France catholique, mais en même temps un facteur incalculable pour la politique nationale. Le même Lavagne avait noté ceci le 4 août 1941 »sur une politique religieuse de l'Etat français«: »La religion catholique, en effet, relève d'une puissance étrangère: l'Etat du Vatican [...]. L'Etat Français, même s'il entretient les meilleurs rapports avec le Saint-Siège, aura toujours à se garder contre un inévitable et grave danger: l'Eglise est une institution représentée et dirigée par des hommes et, à son organisme central, ces hommes sont rarement français.«³⁷ L'Eglise française avait jusque là profité de ses privilèges traditionnels de l'église gallicane: »Ces règlements constituent l'heureuse solution qui, tout en servant l'Eglise, sert la France«. Ainsi l'Etat français devait défendre »avec fermeté« la liberté gallicane et essayer d'assurer, dans un avenir proche et dans le cadre d'un concordat, la liberté gallicane.

Que l'on n'y arrivât pas, prouve d'une part la relative faiblesse de l'Etat français et, de l'autre, donne la preuve que le Saint-Siège n'était pas prêt à conclure des contrats de grande portée, avec un régime qui ne représenterait jamais la France entière³⁸. Pour le Saint-Siège, la France de Vichy était un phénomène éphémère de la guerre et pas une puissance réelle d'un futur équilibre européen, résultant d'un ordre de paix en Europe.

Pour le régime de Vichy, l'Ambassade près le Saint-Siège offrait la chance rare d'obtenir des renseignements authentiques sur la situation internationale. C'est ainsi que l'Ambassadeur Bérard rapportait à Pétain le 2 février 1942: »...il y a autour du Saint-Siège une propagande ecclésiastique très active en faveur de l'Angleterre et de ses alliés.«³⁹ Cette propagande minimisait le bolchevisme et voulait convaincre le Saint-Siège qu'il ne pourrait que bénéficier d'un succès des Alliés, même si Staline devait prendre de l'influence en Europe. »Ils ont souvent fait grief à Pie XII d'une réserve et d'une prudence d'action et de parole qu'ils taxent de timidité et de faiblesse...«. Selon Bérard, ces milieux demandaient en cela l'impossible au Pape, dans une Europe conquise par Hitler. Pour le Saint-Siège, la doctrine de l'Eglise et le totalitarisme du national-socialisme, étaient de nature incompatible. »Il est certain que, quant au fond des choses, toute l'opposition entre le Saint-Siège et le III^{ème} Reich tient à cette discordance de principes. ... Elle est latente, mais profonde et grave«. Dans le courant de la guerre, le Pape et son entourage auraient reconnu, de plus en plus clairement, »qu'il ne restât plus place pour l'Eglise catholique, ni même pour le christianisme, dans une Europe

37 Chef du cabinet civil du chef de l'Etat »Note sur une politique religieuse de l'Etat français«, 4 août 1941: *ibid.*

38 Cf. des notes diverses (»secrètes«) sur un concordat, 28 et 30 janvier, 3 février 1943: *ibid.*

39 Voir n. 23.

que l'Allemagne serait appelée à organiser et à conduire, après une victoire totale de ses armées».

Cette conclusion partagée manifestement par Bérard était en contradiction flagrante avec le postulat d'une politique religieuse, comme Lavagne l'avait définie six mois plus tôt de la manière suivante pour le Maréchal Pétain: »favoriser l'Eglise catholique, qui représente la religion de l'immense majorité des Français«⁴⁰. Le bilan en est facile à tirer: dans l'Europe d'Hitler, il y avait aussi peu de place pour l'Eglise et pour le Saint-Siège, que pour la France.

Selon Bérard, il n'y avait pas de »silences« de Pie XII. En effet, le Pape jugeait »avec modération et fermeté« ce qu'il y avait d'antichrétien dans les projets et les actes des belligérants, en ne cessant de rappeler les conditions d'une paix juste et durable⁴¹. De plus »il ne sortira pas de la neutralité politique qu'il a résolu d'observer«, car il a »le sens et le souci de ses responsabilités envers l'ensemble des catholiques du monde«. En outre, selon Bérard, il y avait encore une autre raison pour la réserve de Pie XII, qui »possède enfin, par sa carrière, une longue pratique de la diplomatie: il ne compromettra pas en pure perte son autorité, il s'efforcera de la sauvegarder au contraire, pour le cas où elle aurait à s'exercer quelque jour dans le sens de la paix!«

En cela, l'opinion de Bérard coïncidait tout à fait avec celle de son collègue britannique de 1945⁴². Au début de 1942, – considérant l'égalité des forces et des ressources – la curie n'excluait pas des tentatives de paix. Bérard toutefois resta prudent: »Ce n'est là, j'y insiste, qu'une hypothèse, plausible sans doute, mais une simple hypothèse.«⁴³ Dans un nouvel ordre de l'Europe, le Pape et la curie, s'inspirant de »l'italianité«, sans être toutefois embarrassés par le climat du fascisme, veilleraient à ce que l'Italie n'ait pas à pâtir trop durement des suites de la guerre. En ce qui concernait la France, la »mise au point« de Bérard ne renfermait pas un tel espoir.

Fin janvier, début février 1943, la politique vaticane de Vichy avait échoué⁴⁴. Les avances de Bérard en vue d'un concordat possible furent reçues défavorablement par les milieux français de Rome. Même le voyage du Cardinal Suhard au Vatican s'était avéré – selon des notes du Cabinet Civil du Maréchal – être un échec: le Saint-Siège n'était pas prêt, dans les circonstances présentes en France, à un concordat. L'Evêque français non plus ne souhaitait pas de concordat pour le moment. La politique juive du régime, qui était, avec le concordat, le sujet principal de discussion entre le Pape et Suhard, n'avait pas peu contribué à une détérioration du climat. »On incrimine plus particulièrement à Rome l'attitude de plus en plus marquée du Commissaire Général aux Questions Juives«, le zèle du commissaire troublait les bonnes relations entre la France et le Saint-Siège, et, surtout, la création du Commissariat avait érigé un mur entre les deux parties⁴⁵.

Depuis l'été 1941, le Cabinet Civil connaissait l'attitude décidée du Souverain

40 Voir n. 37.

41 Voir n. 23.

42 Voir n. 13.

43 Voir n. 23.

44 Voir n. 38.

45 Note du cabinet civil du chef de l'Etat, 30 janvier 1943: AN, 2 AG, 492, c.c. 72.

Pontife dans la question juive: »Le Pape Pie XII – ainsi concluait-on là-bas – est donc fidèle à une tradition ininterrompue de l'Église en s'élevant contre toute persécution fondée sur un critère racial«⁴⁶. Depuis 1939 le Pape avait continué à proclamer publiquement son souci pour les persécutés – »le tout en des termes tels qu'il est impossible de n'y pas voir des allusions directes aux Juifs«. C'est pourquoi le Maréchal Pétain avait fait savoir au Pape, en septembre 1941, que la politique juive de la France était »totalement«⁴⁷ différente de celle de l'Italie et »que je continuerai à m'en tenir à cette ligne de conduite«⁴⁷.

En février 1943, la politique de Pétain avait visiblement échoué. Il est possible que le régime espérât maintenant une tentative de paix de l'Italie, via le Vatican, à l'adresse des Alliés. Des rumeurs analogues se rattachèrent à la nomination du Comte Ciano comme Ambassadeur auprès du Vatican. Ciano passait pour un partisan de l'idée de la constitution d'un bloc latin⁴⁸.

Comment Vichy jugeait-il en été 1943 »l'attitude du Saint-Siège en matière internationale«⁴⁹? Pie XII, le diplomate expérimenté, ne se compromettrait pas avec une tentative de paix prématurée, comme ce fut le cas en 1917 sous Benoît XV, et Pie XII n'offrirait certainement ses bons offices que s'ils étaient acceptés par tous les belligérants. La condition pour une tentative de paix papale était l'anéantissement des régimes totalitaires, car pour ceux-ci le programme de paix pontifical ne serait pas du tout acceptable.

Dans le cas d'une conférence de paix, le Pape interviendrait de toutes ses forces »afin d'y défendre la cause des faibles«, ce qui signifiait: au profit de l'Italie, et au rétablissement d'une Pologne indépendante. Le monde catholique, notamment l'Espagne et le Portugal, soutiendrait le programme de paix du Pape. Le Pape espérait aussi l'adhésion des États-Unis, beaucoup plus que celle de la Grande-Bretagne. A longue échéance, le Pape prévoyait pour la France un grand rôle en Europe: »On peut dire que la France est l'unique nation européenne où la papauté ait rencontré un véhicule actif, puissant, permanent, de son esprit« – contrairement à l'Angleterre non-catholique, à la petite Belgique et à l'Italie à »demi-vertébrée«. Seule la France possédait une élite religieuse pour laquelle la curie conservait de l'admiration. Seul le Pape était en position de faire comprendre aux vainqueurs que la France ne pouvait jouer un rôle en Europe que si elle était »préalablement«⁴⁹ rétablie. En ce qui concernait la France, il y avait, au fond, une convergence toute naturelle entre la politique papale et la politique américaine. C'est pourquoi le proverbe suivant était valable pour la politique française: »Aide-toi, le Pape t'aidera«.

Pas seulement la France de Vichy, mais aussi le Comité National Français à Londres, observait attentivement, à ce moment là, l'attitude du Saint-Siège. Le 22 avril, le Commissaire National aux affaires étrangères René Massigli eut l'occasion d'avoir un entretien confidentiel avec le ministre de la Grande-Bretagne auprès du Vatican Osborne, »en congé«⁴⁹ pour quelques semaines à Londres. Osborne gardait

46 Notes (sans date; pendant l'été 1941) du cabinet civil du chef de l'Etat »Le Saint-Siège et la Question Juive«: *ibid.*, 452, cc XXIII.

47 Le chef de l'Etat à l'ambassadeur près le Saint-Siège, 26 septembre 1941: *ibid.*

48 Notes (probablement des services secrets) au chef du cabinet civil du chef de l'Etat, 10 mars 1943: *ibid.*

49 »Note sur l'attitude du Saint-Siège en matière internationale« (sans date, après juin 1943) pour le chef de l'Etat: *ibid.*, 494.

l'espoir qu'il serait bientôt possible de séparer l'Italie de l'Allemagne et que l'abandon de l'Axe par l'Italie, entraînerait aussitôt une réorientation de la Hongrie et de la Roumanie vers le camp allié. En ce qui concernait le Saint-Siège, Massigli notait: »M. Osborne explique la réserve du Vatican par le grand désir qu'a Pie XII de jouer un rôle de premier plan dans les négociations de paix«⁵⁰.

Ayant été très étroitement attaché à l'initiative de paix de Benoît XV en août 1917, »il a personnellement souffert de l'échec de cette tentative; il éprouve comme le besoin de s'en relever et c'est pour ne pas compromettre ses chances, qu'il observe actuellement une attitude de prudente réserve«.

Dans cette situation, il était important d'établir d'une manière quelconque des rapports officiels entre le Comité National Français et le Saint-Siège. C'est ainsi que Massigli avait déjà, avec sa lettre du 15 février, prié le Cardinal Tisserant d'assumer les fonctions de défenseur des intérêts de la France libre auprès du Vatican⁵¹. Osborne pouvait alors rapporter »que le Cardinal Tisserant a bien reçu la lettre ... Il a entretenu le Pape lui-même de la question de la représentation de la France Combattante auprès du Saint-Siège. Le Pape ne croit pas pouvoir accepter qu'un Français soit chargé de cette représentation, même à titre officieux. Par contre, le Cardinal Tisserant lui-même déclare qu'il est prêt à nous servir d'intermédiaire toutes les fois que cela sera nécessaire«. En même temps, Massigli reçut un dernier éclaircissement à ce sujet, »que nous pouvons considérer M. de Blesson, conseiller de l'Ambassade de Vichy, comme un des nôtres«⁵².

Toutefois, cela était plus qu'insuffisant. Dans une mise au point du 13 mai 1943, le Commissariat National aux Affaires Etrangères constatait: »Les relations de la France Combattante avec le Saint-Siège ont passé, dès la formation du Comité National, par l'intermédiaire de Mgr Godfrey, Délégué Apostolique à Londres ... Malgré tout, il faut bien reconnaître que le bilan des diverses tractations que nous avons engagées par le canal de Mgr. Godfrey est entièrement négatif«⁵³. On en trouva facilement la raison: »Il semble bien que le Saint-Siège, conformément à sa tradition politique immémoriale, a tenu à ne manifester aucune préférence envers un organisme politique nouveau, qui venait jeter le trouble dans ses relations avec le gouvernement, à ses yeux encore légal, installé à Vichy«.

Mais finalement, on put trouver une solution pratique au problème. Par l'intermédiaire du Cardinal Tisserant, la Secrétairerie d'Etat accepta un prêtre français au Vatican comme représentant officieux de la France Combattante. Le 24 mai, Mgr Jullien accepta sa Mission. Le Délégué Apostolique Mgr Godfrey emmena dorénavant avec lui la correspondance de celui-ci dans sa valise diplomatique⁵⁴.

Peu avant, les projets de voyage à Rome de l'Archevêque de New-York, Mgr

50 Note (»secret«) de Massigli »Le Saint-Siège et la Paix«, 22 avril 1943: MAE, Guerre 1939-1945, Alger 1470, fol. 5.

51 Le commissaire national aux Affaires Étrangères René Massigli (Londres) au cardinal Eugène Tisserant (Cité du Vatican), 15 février 1943: *ibid.*, fol. 1s.

52 Note (»secret«) de Massigli sur l'entretien avec le ministre britannique près le Saint-Siège Osborne (à Londres), 22 avril 1943: MAE, Guerre 1939-1945, Londres, CNF 275, fol. 64.

53 Commissariat National aux Affaires Etrangères, Note: Relations avec le Saint-Siège, Londres le 13 mai 1943: *ibid.*, fol. 66.

54 Cf. lettres et notes diverses, fin avril jusqu'au 26 mai 1943 (note secrète du commissariat): MAE, Guerre 1939-1945, Alger 1470, fol. 6, 7, 11, 12.

Francis Spellman, avait stimulé la fantaisie du Commissariat aux Affaires Etrangères: »Sans doute est-il permis de penser que le Pape a voulu profiter de cette occasion de donner à un haut prélat américain une mission d'ordre général et de le charger de transmettre aux évêques des indications d'un caractère confidentiel concernant la politique vaticane.«⁵⁵ La-dessus, »Libfrance Washington« avait cablé à Londres: »Le plus grand secret est observé sur l'activité de Monseigneur Spellman, les Missions diplomatiques, généralement bien informées, en sont (réduites?) aux conjectures ... En ce qui concerne les buts visés par ce voyage, je ne peux que vous faire part sous toute réserve, des opinions les plus courantes ici. 1°. En Espagne, tentative de pression favorable aux Alliés par l'intermédiaire des milieux catholiques. 2°. A Rome, effort de regroupement sous l'autorité du Saint-Siège, des éléments catholiques d'Europe opposés au nazisme(?), essai de substitution d'une vaste action catholique à l'action nazie en vue de protéger l'Europe contre le communisme, l'expression politique de cette idée, pouvant prendre la forme d'une confédération d'Etat Danubien d'idéologie chrétienne destinée à faire un bloc contre un débordement soviétique«⁵⁶.

C'étaient, certes, des spéculations, mais après tout intéressantes dans la mesure où qu'il s'agissait de former un bloc en Europe contre la force expansive de l'Union Soviétique. Maîtriser l'Union Soviétique était en effet le principal souci du Saint-Siège. Quand Mgr Godfrey confia le 26 mai 1943 au Commissaire aux Affaires Étrangères, qu'il serait sous peu, accrédité aussi – à titre de Chargé d'Affaires – auprès du gouvernement en exil de Pologne, Massigli notait: »Il y a là incontestablement une manifestation du Vatican qui tient à prendre position pour la Pologne dans son conflit avec l'U.R.S.S.«⁵⁷

Les différentes activités diplomatiques autour du Vatican – et du Vatican – expliquent pourquoi Massigli déclarait le 17 novembre 1943, en face de l'Archevêque d'Alger: »que le Comité Français de la Libération Nationale a le plus vif souci d'établir avec le Saint-Siège des relations directes dès que la situation [de] Rome le permettra«⁵⁸.

Ce moment sembla être arrivé avec la libération de Rome par les Alliés, le 4 juin 1944. Un jour plus tôt, le »Comité Français de la Libération Nationale« à Alger, avait pris le nouveau nom de »Gouvernement provisoire de la République Française«. Le 6 juin avait lieu le débarquement des forces alliées en Normandie, huit jours plus tard de Gaulle était là-bas et installait à Bayeux le premier »commissaire de la République«⁵⁹. Alors commença, durant quelques mois, la lutte du gouvernement du Général de Gaulle pour sa reconnaissance internationale, en tant que gouvernement légitime et légal de la France. A ce propos, on peut comprendre l'effort de Massigli d'établir »sans retard« des relations officielles avec le Vatican, comme il l'écrivit au

55 Comité national français, Londres, à »Libfrance«, Washington, télégramme chiffré N° DIPLO/273 du 24 mars 1943: MAE, Guerre 1939-1945, Londres, CNF 275, fol. 62.

56 »Libfrance«, Washington, au comité national français, Londres, télégramme chiffré N° DIPLO 1610, 16 avril 1943 (»secret«): *ibid.*, fol. 63.

57 Note de Massigli, 26 mai 1943: MAE, Guerre 1939-1945, Alger 1470, fol. 13.

58 Pour communication au cardinal secrétaire d'Etat. Massigli au Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, sur un entretien du même jour, 17 novembre 1943: *ibid.*, fol. 3.

59 Charles DE GAULLE, *Lettres, Notes et Carnets*, (VI:) Mai 1945-Juin 1951, Paris 1984, p. 13.

Cardinal Tisserant le 12 juin⁶⁰, après que de Gaulle eut la veille expliqué, télégraphiquement à Massigli et aux autres comment il comptait poursuivre la délicate question de la reconnaissance de la souveraineté du gouvernement provisoire par les Alliés⁶¹. Avant que le chef du Gouvernement provisoire ne partît à Washington pour y rencontrer le Président Roosevelt⁶², il se rendit chez le Pape le 30 juin – un pas qui ne lui a certainement pas été facile⁶³.

Toujours est-il que l'audience privée auprès de Pie XII apporta au chef du gouvernement provisoire un gain de prestige important⁶⁴, car le public, surtout en France, eut tout de suite l'impression que le Pape avait reconnu le Général⁶⁵, et cela à un moment où l'épuration du haut clergé français avait commencé⁶⁶. Ce que nous connaissons du contenu de l'audience, nous ne le savons que de de Gaulle lui-même⁶⁷. Dans la déclaration officielle il en est dit: »Sa Sainteté le Pape m'a paru gravement et paternellement soucieux des épreuves que traverse la chrétienté. [Il] est particulièrement attentif à tout ce qui touche au difficile présent et au grand avenir de [la] France.«⁶⁸

Dans ses Mémoires de Guerre, le Général relata l'audience d'une manière qu'Alexander Werth nomme un petit chef-d'œuvre de vacherie⁶⁹. »Le Saint-Siège, conformément à son éternelle prudence, était resté jusqu'alors sur une complète réserve à l'égard de la France Combattante, puis du Gouvernement d'Alger ... Nous savions que la défaite d'Hitler et de son système était souhaitée par le Saint-Père et nous voulions, dès que possible, nouer des relations avec lui«. Le Cardinal Maglione »escompte la disparition de Vichy et déclare voir en fait, en ma personne, le chef du Gouvernement français. ... Quant à l'avenir de l'Europe après la défaite du Reich et l'ascension des Soviets, je dis que la condition d'un équilibre nouveau sera le redressement intérieur et extérieur de la France. Je demande au Vatican d'y aider de son immense influence«⁷⁰.

Mais ce jugement de la situation n'était pas encore partagé par Pie XII. On ne le remarque pas beaucoup dans les Mémoires qui, à cet endroit, estiment hautement le Pape comme »pasteur« et penseur prévoyant. »Nous parlons des peuples catholiques dont le sort est en balance. De la France, il croit qu'elle ne sera, d'abord, menacée que par elle-même. Il aperçoit l'occasion qu'elle va trouver, malgré ses épreuves, de jouer un grand rôle dans un monde où tant de valeurs humaines sont réduites aux abois,

60 Le commissaire aux Affaires Étrangères Massigli (Alger) au cardinal Tisserant (Cité du Vatican), 12 juin 1944: MAE, Guerre 1939–1945, Alger 1470, fol. 17.

61 Le chef du gouvernement provisoire de la République française, le général de Gaulle à Massigli et aux autres, télégramme, 11 juin 1944: Charles DE GAULLE, Lettres, Notes et Carnets, (V:) Juin 1943–Mai 1945, Paris 1983, p. 242s.

62 MORGAN (voir n. 5) p. 723.

63 WERTH (voir n. 19) p. 165.

64 Cf. Jean LACOUTURE, De Gaulle, I: Le Rebelle 1890–1944, Paris 1984, p. 782s.

65 Note de Mgr Tardini, 2 juillet 1944, sur le télégramme du nonce en France N° 497: ADSS 11, N° 266, p. 422 avec n. 5.

66 Le nonce en France Valerio Valeri au cardinal Maglione, télégramme N° 497, 29 juin 1944: *ibid.*

67 Cf. *ibid.*, p. 422, n. 5.

68 Déclaration faite au Palais Farnèse (siège de l'ambassade de France) à Rome devant la presse le 30 juin 1944: DE GAULLE (voir n. 61) p. 256.

69 WERTH (voir n. 19) p. 165.

70 Charles DE GAULLE, Mémoires de Guerre, II: L'Unité 1942–1944, Paris 1956, p. 232s.

mais aussi le danger qu'elle court de retomber dans les divisions qui, trop souvent, paralysent son génie. Vers l'Allemagne, qui par beaucoup de côtés lui est particulièrement chère, se porte en ce moment sa principale sollicitude. »Pauvre peuple! répète-t-il, Comme il va souffrir«⁷¹.

Cela ne pouvait plaire à de Gaulle, pas plus que les avertissements incessants contre les Soviétiques qui, selon le Pape, prenaient aujourd'hui la Pologne et qui demain prendraient toute l'Europe Centrale. Le Pape »croit que, de ce fait, la Chrétienté va subir de très cruelles épreuves et que, seule, l'union étroite des Etats européens inspirés par le catholicisme: Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Portugal, pourra endiguer le péril. Je discerne que tel est le grand dessein du Pape Pie XII«⁷².

La réhabilitation de l'Allemagne, présumée ici, pouvait difficilement plaire au Général, en tout cas pas à ce moment-là. Le Pape pensait toutefois au péril pour l'équilibre européen, que constituaient la Russie et le communisme, et c'est aussi pour cela que la curie restait ferme dans son opposition à la formule de »reddition sans conditions«⁷³.

Que la curie n'avait pas tellement tort, de Gaulle l'apprit un peu plus tard à Washington. Le Général était soucieux à cause des idées du Président Roosevelt qui consistaient à contrôler le monde, à l'avenir, par une sorte de directoire des quatre puissances, USA, URSS, Grande-Bretagne et Chine, et à transformer l'Europe occidentale en une sphère sous influence américaine⁷⁴. Des mois plus tard, la curie fut saisie des mêmes doutes contre la structure des Nations-Unies (UNO) qui apparaissait au Vatican comme un cartel des puissances mondiales⁷⁵.

Résultat indirect de l'audience: le Vatican était maintenant d'accord avec l'envoi d'un représentant officiel du Gouvernement Provisoire, mais à condition, »qu'aucune publicité ne soit donnée à cette désignation«⁷⁶. Ce qui est bien compréhensible, on ne voulait et on ne pouvait pas se contenter de cela. Le 7 août 1944, Massigli télégraphiait à Hubert Guérin⁷⁷, le nouveau »Ministre plénipotentiaire Délégué du Gouvernement provisoire de la République française auprès du Saint-Siège«: le but était toujours des relations diplomatiques normales – comme »prélude à l'établissement d'une entente confiante entre le Saint-Siège et la France de demain«⁷⁸.

En même temps, Massigli constatait que le rétablissement de la »légalité républicaine« en France métropolitaine conduirait aussi aux »ajustements nécessaires« dans l'épiscopat français. La »coopération harmonieuse« aurait pour condition »naturelle-

71 Ibid. p. 234.

72 Ibid.

73 Le délégué apostolique à Washington Cicognani au cardinal Maglione, 17 juin 1944: ADSS 11, N° 256, p. 411 s.

74 WERTH (voir n. 19) p. 165 s.

75 Notes de l'ambassadeur allemand près le Saint-Siège von Weizsäcker sur un entretien avec le sous-secrétaire d'Etat Mgr Tardini, 8 novembre 1944 (et autres papiers): Auswärtiges Amt/Politisches Archiv (AA), Archives de l'Ambassade près le Saint-Siège: Rom-Vatikan 1006.

76 Télégramme de Naples à Alger, 16 juillet 1944: MAE, Guerre 1939-1945, Alger 751, fol. 261.

77 De Gaulle à son frère, le sénateur Pierre de Gaulle, 18 août 1949, sur Guérin: »un homme très sûr et qui m'est personnellement très dévoué. Il serait pour toi de bon conseil...«: DE GAULLE (voir n. 59) p. 371 s.

78 Massigli au ministre délégué du gouvernement provisoire auprès du Saint-Siège Guérin, 7 août 1944: MAE, Guerre 1939-1945, Alger 1470, fol. 22 s.

ment une adhésion sincère des hiérarchies ecclésiastiques françaises à l'unité reconstituée de toute la nation».

Mais la curie ne se laissa pas pousser par de telles menaces, pas plus que par le fait que Bérard, le 24 août 1944⁷⁹, renonça volontairement à ouvrir des relations officielles avec le nouveau gouvernement. Même lorsque, fin septembre, presque toute la France métropolitaine fut dans les mains de de Gaulle⁸⁰, le Pape n'était pas encore prêt, contrairement aux Alliés, à une reconnaissance officielle du Gouvernement Provisoire, ni à des relations normales. Sans se laisser détourner de sa voie, le Vatican maintint son principe qui voulait qu'un gouvernement, créé par force durant une guerre, ne devait en aucun cas être reconnu avant la conclusion d'un traité de paix⁸¹. Contrairement au conseil de ses sous-secrétaires d'Etat Tardini et Montini – comme les Français l'apprirent – Pie XII joua gros jeu, en associant la question des relations normales avec le maintien en fonction du nonce auprès du gouvernement de Vichy Valerio Valerio, et avec le renoncement à l'épuration de l'épiscopat français. Après de dures négociations qui allèrent quelquefois jusqu'au bord de la rupture, le Vatican céda finalement sur un compromis qui, en décembre 1944, conduisit à la reconnaissance officielle du Gouvernement Provisoire, et au rétablissement de relations normales⁸².

Que le Saint-Siège dérogea à son principe – et relativement vite – dans le cas de la France, est une preuve de la grande importance que le Saint-Siège accordait – maintenant⁸³ – à la France. La France était devenue d'autant plus importante que le destin de l'Allemagne semblait scellé. Après le coup d'Etat manqué du 20 juillet 1944, le Pape perdit l'espoir d'un bouleversement en Allemagne et renonça ainsi à son opposition ouverte à une reddition sans condition du Reich, revendiquée par les Alliés. La marche en avant de la Russie ne pouvait plus être freinée par l'Allemagne⁸⁴.

Avant qu'il fût connu à Paris que la curie était prête à céder sur la question du nonce et – selon Guérin – «que la question de la ›normalisation‹ des relations diplomatiques était en très bonne voie de solution»⁸⁵, la chancellerie de de Gaulle, la Présidence du Gouvernement Provisoire, mit en garde le secrétaire général aux Affaires Etrangères Chauvel, contre une rupture avec le Saint-Siège qui serait souhaitée par les ennemis de la France: la France aurait plus que jamais besoin, à ce moment-là – et après la guerre – de l'appui du Saint-Siège. Le Saint-Siège portait ses plus grands espoirs sur la France, et Pie XII était tout à fait favorable à la France⁸⁶.

Cette estimation, due en premier lieu à la prompte visite du Général au Vatican, était exacte. Dès octobre, Guérin pouvait citer Tardini par ces mots: «Une entente

79 Cf. CHADWICK (voir n. 4) p. 306.

80 DE GAULLE (voir n. 59) p. 14.

81 Cf. CHADWICK (voir n. 4) p. 306 et l'explication générale sur le cas de la Croatie dans l'introduction des ADSS 4, p. 46.

82 Cf. de nombreux documents: MAE, Z Europe 1944-1949, S-Siège, 2 (volume entier d'août 1944 à janvier 1945).

83 Sur l'attitude prévoyante, mais seulement personnelle, du cardinal secrétaire d'Etat Maglione qui fut, d'ailleurs, un grand ami de la France, cf. note du ministre britannique près le Saint-Siège Osborne, quand en congé à Londres, 16 avril 1943: PRO, FO 371/37538, R 3586/174/57.

84 Cf. REUSCH (voir n. 6) p. 229, 231.

85 Guérin au ministère des Affaires Étrangères, télégramme N° 29, 29 novembre 1944: MAE, Z Europe 1944-1949, S-Siège, 2, fol. 64-66, ici 66.

86 La présidence du gouvernement provisoire, 1^o direction au secrétaire général aux Affaires Étrangères J. Chauvel, 1 décembre 1944: *ibid.*, S-Siège, 5, fol. 3s.

confiante et une action commune entre la France et le Saint-Siège sont ardemment souhaitées au Vatican car elles répondent à un intérêt supérieur de l'Europe et du Monde.⁸⁷ La reconnaissance officielle du gouvernement français par le Saint-Siège eut lieu le 5 décembre 1944⁸⁸, «encore qu'il parût quelque peu tardif»⁸⁹. La déception compréhensible due à ce malheureux retard n'était cependant pas aussi grande que le soulagement des deux côtés.

Dans son discours de Noël 1944, le Pape prit – d'après l'opinion du Quai d'Orsay⁹⁰ – ouvertement parti pour les démocraties occidentales⁹¹. Cette profession de foi d'un Pape en faveur de la démocratie, jamais aussi claire auparavant, n'était pas seulement dirigée contre le III^e Reich, contre le national-socialisme ou contre le fascisme dont le destin était réglé, mais aussi contre le communisme et avant tout contre l'avancée russe en Europe. La propagande soviétique aussi y vit un programme pour l'après-guerre, «la proclamation d'une coalition avec les démocraties anglo-américaines, la nécessité de l'extirpation de l'hitlérisme et la proclamation de l'indépendance des petits Etats», qui «constitue une prédication en faveur de la création d'un bloc anti-soviétique et de la répétition de la politique du «cordon sanitaire» contre l'URSS, de triste mémoire»⁹². Ainsi, la propagande soviétique elle-même, ne laissait plus de doutes sur la réalité de l'expansionnisme russe.

Les milieux proches du Vatican intégraient aussi une Allemagne épurée du national-socialisme dans le «front européen». Guido Gonella, éditeur de la «Démocratie Chrétienne», mettait en doute pour «la continuation de sa fonction anti-soviétique», qu'il puisse être judicieux d'occuper l'Allemagne pendant une longue période, de la partager même de la convertir en république soviétique⁹³.

Comme le chargé d'affaires Bourdeillette l'a rapporté, le Pape aurait le 30 janvier 1945 mis expressément en garde l'émissaire du Président Roosevelt, Harry Hopkins contre les suites de la victoire attendue, totale de l'Union Soviétique, pour l'avenir de la Pologne et de la Hongrie et en général pour l'équilibre de l'Europe. Tous les Etats, selon Pie XII, auraient droit à l'indépendance et à la liberté. «Les milieux du Vatican – conclut Bourdeillette – se montrent satisfaits de cet échange de vues [et] voient dans la visite de M. Hopkins, un signe de la volonté de M. Roosevelt de ne pas tenir le Saint-Siège à l'écart des négociations de paix»⁹⁴.

C'était pourtant une erreur. En effet, on refusa au Saint-Siège toute influence sur

87 Guérin au ministère des Affaires Étrangères, télégramme «très confidentiel», 12 octobre 1944: *ibid.*, 2, fol. 17–20, ici 19.

88 Guérin au ministère des Affaires Étrangères, 5 décembre 1944: *ibid.*, fol. 69.

89 «Note pour le Ministre» du 19 décembre 1944: *ibid.*, fol. 89s.

90 «Pie XII consacre la marche irrésistible des peuples vers la démocratie»: Le délégué du gouvernement provisoire auprès du Saint-Siège Hubert Guérin au ministre des Affaires Étrangères Georges Bidault, 28 décembre 1944: *ibid.*, S-Siège, 8, fol. 19–23.

91 REUSCH (voir n. 6) p. 233 s.; cf. le ministre britannique près le Saint-Siège Sir D'Arcy Osborne au secrétaire d'État Anthony Eden, 26 décembre 1944 («We cannot but welcome His Holiness's presence on the democratic bandwagon»): PRO, FO 371/50061, ZM 236/38/57. Texte de l'allocution: *Acta Apostolicae Sedis*, Cité du Vatican, 37 (1945), pp. 10–23.

92 «Note» du ministère des Affaires Étrangères «Le Vatican et la politique internationale», 4 mai 1945: MAE, Z Europe 1944–1949, S-Siège, 8, fol. 60–70, ici 68.

93 Guérin à Bidault, 2 janvier 1945: *ibid.*, fol. 37–39.

94 Le chargé d'affaires près le Vatican Jean Bourdeillette au ministère des Affaires Étrangères, 2 février 1945: *ibid.*, fol. 41.

l'ordre européen d'après-guerre – ainsi du reste qu'à la France. En mars 1945, tous les espoirs du Vatican s'étaient évanouis en ce qui concernait le rétablissement de l'ancien ordre européen. La chance d'une «paix de compromis» était définitivement détruite, la défaite de l'Allemagne «résultant d'une lutte menée jusqu'à l'extrême» était totale et la «position prépondérante en Europe» de l'URSS semblait cimentée⁹⁵. La politique de paix de Pie XII était ainsi terminée. Guérin rapporta au ministre des Affaires Etrangères Bidault: «A la veille de la victoire des Alliés, le bilan de la guerre, tel qu'il semble devoir s'établir bientôt, ne va donc pas sans inspirer au Vatican des pensées assez sombres. Mgr Tardini me disait, deux ou trois jours avant que fussent connus les résultats de la conférence de Crimée, que ce serait peut-être une chance pour la France de n'avoir pas été associée aux décisions qui s'élaborèrent à Yalta».

Le communisme apparaît au Saint-Siège «comme une sorte de marée montante, qui menace de submerger le monde civilisé. Enfin, la tournure prise par la guerre et le caractère totalitaire de la lutte enlèvent au Saint-Siège tout espoir de jouer le rôle auquel la plus haute autorité spirituelle du monde aurait pu prétendre dans une époque aussi tourmentée»⁹⁶.

Il était tout à fait naturel, comme le dit Guérin, que le Saint-Siège cherchât maintenant «des appuis à l'extérieur»: «Or parmi les grandes nations catholiques, ce n'est, et pour des raisons évidentes, ni du côté de l'Italie, ni du côté de l'Espagne que de tels appuis peuvent être trouvés à l'heure présente. La Grande-Bretagne, de son côté, n'accorde qu'un intérêt limité aux affaires et à la politique du Vatican». Cette observation de Guérin rappelle la constellation des puissances européennes face au Vatican, envisagée par les diplomates de Vichy en 1943. Mais alors en 1945, les Etats-Unis constituaient un nouveau facteur. Ainsi se développerait – selon Guérin – avec les Etats-Unis, une coopération «chaque jour plus cordiale». Guérin observait les rapports particuliers entre le Saint-Siège et les Etats-Unis avec respect et une légère envie. Ces bonnes relations, sans parallèle historique, n'étaient d'aucune manière consolidées politiquement. Toutefois il aurait été déplacé d'en déduire qu'elles n'avaient qu'un caractère éphémère, et «que nous devons, à cet égard, guetter une place à prendre»⁹⁷. Guérin recommanda plutôt une attitude d'attentisme patient: «Le Saint-Siège est, à l'heure présente, enclin à se tourner vers la France et à chercher auprès d'elle l'appui qu'aucune autre puissance en Europe n'est en mesure de lui fournir».

Les mois suivants – ainsi le rapporta l'Ambassadeur Jacques Maritain – la curie en vint de plus en plus à la conclusion que l'unité du Reich allemand – au centre d'une Europe divisée – était une illusion du passé⁹⁸. La politique de l'avenir devait aspirer à une coopération de l'Occident et à une union de l'Europe occidentale. Le rapprochement réussi entre la France et le Vatican fut la condition pour cette réorientation de la politique européenne du Saint-Siège.

95 Guérin à Bidault «Le Saint-Siège devant l'issue de la guerre. Ses rapports avec les Etats-Unis et la France» (pour l'instruction du nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège Jacques Maritain), 17 mars 1945: *ibid.*, fol. 49–57, ici 50.

96 *Ibid.*

97 *Ibid.*, 52–54.

98 L'ambassadeur de France près le Saint-Siège Jacques Maritain au ministre des Affaires Étrangères Georges Bidault: «Le Saint-Siège et le problème allemand», 12 octobre, «Attitude du Saint-Siège devant le problème allemand», 24 octobre, «Pie XII et le problème allemand», 26 novembre 1945: *ibid.*, fol. 127–129, 132–135, 147–149.